

# ACTIVITES DE L'ANEV EN 2006/2007

## ASSEMBLEE GENERALE le 23 Mai en Alsace

L'assemblée générale s'est tenue à l'Ecomusée d'Alsace à l'occasion du congrès de la CNAOC le mardi 23 mai dernier. Les élus y furent accueillis avec beaucoup de chaleur par les responsables alsaciens de l'AVA, notamment le directeur Jean-Paul Goulby et le président Gérard Boesch. Jean-Louis Christ, député du Haut-Rhin, ouvre la séance en disant un mot de bienvenue aux membres présents et dit son plaisir d'accueillir l'ANEV dans sa région. Le co-président Philippe Martin le remercie et commente le rapport d'activités de l'année 2005 où l'on peut se rendre compte, une fois de plus, que l'ANEV a été bien présente dans l'actualité viticole au plan national, régional et local (compte-rendu intégral du rapport sur [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)).

### Table ronde : Tourisme Viticole et expériences éducatives

L'assemblée générale a été l'occasion de faire un tour de France des expériences des communes adhérentes de l'ANEV en matière de tourisme viticole et d'éducation (Scherwiller, Le Pallet, Chusclan).

### CD - Vigne-Ecole

Pour finir, Francis Fabre a parlé de la vigne école de Chusclan (30). L'action est menée dans une démarche de valorisation du patrimoine viticole. Il s'agit de trouver une nouvelle façon de faire passer un message positif sur le vin, comme ici la mise en valeur d'un château dans les vignes et d'une vigne qui sert d'outil pédagogique. Sur cette idée il annonce que l'ANEV va préconiser à tous ses adhérents qui le peuvent de créer sur leurs communes une VIGNE-ECOLE, seul moyen de perpétuer auprès des jeunes la civilisation et la culture du vin (au sens propre et au sens figuré). Possibilité de commander un CD à l'ANEV – 10€

### OENO VIDEO 2006

Le 13e festival OENOVIDEO s'est déroulé du 15 au 17 juin 2006 dans le cadre du Musée Gallo Romain de Saint Romain en Gal - Vienne (Rhône). Le prix ANEV en partenariat avec la société Adelphe a été attribué au film : « Picpoul de Pinet, entre Hérault et Méditerranée. La remise des Trophées s'est déroulée le mercredi 6 septembre dans le cadre du Palais du Luxembourg grâce à l'ANEV. C'est de directeur d'Adelphe, Jean Devisme qui a remis le trophée aux vignerons de Picpoul. Le coprésident Roland Courteau a rencontré les responsables à cette occasion pour des projets à venir.

### VENDANGES AVEC LA CNAOC

Le vendredi 20 octobre dernier a eu lieu la traditionnelle journée vendanges organisée par la CNAOC. Cette année, c'est dans le vignoble d'Anjou que les invités, représentants de ministères, collaborateurs de Parlementaires et journalistes, se sont retrouvés pour les vendanges tardives. Ils ont été reçus par Pierre Aguilas, viticulteur et -entre autre- Président de la Confédération des vignerons du Val de Loire depuis 1997.

## VENDANGES AU ROND-POINT DES MOURVEDRES

Carrefour stratégique où, dès la fin du mois d'Août, se croisent les vendangeurs des huit communes de l'Appellation sur leurs tracteurs lourds de raisins, le Rond-point planté de 225 pieds de Mourvèdres, est aussi la porte emblématique du vignoble de Bandol. Les vigneron de l'Appellation Bandol se sont retrouvés avec les élus et la presse pour une septième édition des vendanges à l'ancienne du désormais célèbre Rond Point des Mourvèdres. L'ANEV y était représenté par sa vice-présidente Josette PONS.

### L'EDUCATION Maître Mot

Pour l'ANEV tous les moyens sont bons pour éduquer à la culture du Vin. C'est pourquoi a été lancé le programme Vigne-école auquel des dizaines de collectivités se sont intéressé, qu'elle a participé à la rédaction du livre publié par les Editions Le Moutard « Le Vin entre Culture et risque , toute une histoire ». Ce livre qui s'adresse avant tout aux jeunes et adolescents est une publication écrite en association avec des historiens, des acteurs de la prévention et de la filière Vin a été envoyé à tous les adhérents et gratuitement aussi à ceux qui ont commandé le CD sur les Vignes- écoles

### Le Conseil de la Modération

Le Conseil de la Modération a réussi à trouver une adresse. Il installe son siège au 251 rue de Vaugirard 75732 Paris cedex 15 - Tel : 01 49 55 60 29 – Sec : 01 49 55 60 30 – fax 01 49 55 80 51- Adresse mail : [cmp@agriculture.gouv.fr](mailto:cmp@agriculture.gouv.fr)

## **LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE 6 Décembre 2006**

Les élus de l'ANEV ont écrit au premier ministre et au ministre de l'agriculture pour leur demander de faire de la sauvegarde de la viticulture une priorité absolue

Monsieur le Premier ministre,

Les membres du Bureau de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) réunis dernièrement à Paris ont pris connaissance des dernières évolutions de la situation du vignoble dans la plupart des régions viticoles.....Après avoir constaté que la consommation de vin en France semblait se stabiliser, augmentait dans le monde et que la récolte 2006 n'avait pas été trop importante il leur a bien fallu constater, après un tour des élus des différentes régions viticoles, que la crise continuait de s'aggraver.....

Ils demandent donc solennellement que soit définie comme priorité absolue, et avant qu'il ne soit trop tard, la sauvegarde de la viticulture française avec des mesures adaptées à la crise . .....

Les Elus de l'ANEV demandent au gouvernement de réagir, enfin, dans les délais les plus brefs face à la détresse morale et matérielle des viticulteurs et de sauvegarder ainsi, des pans entiers de l'économie de nos régions

### **Réponse de Bussereau : Monsieur le Président,**

*Dans une lettre du 21 décembre 2006 vous avez appelé mon attention sur les difficultés rencontrées par la viticulture notamment en matière de charges fiscales et sociales.*

*A propos de la réduction des cotisations sociales, il convient de rappeler les mesures générales de réduction de charges sociales prévues par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006. Parmi ces mesures figurent notamment :*

*- un contrat emploi-formation comportant des périodes travaillées en*

*fonction des saisons et des périodes non travaillées dédiées à la formation,*

*- la possibilité d'employer pendant au moins un mois par an des jeunes de moins de 26 ans dont la rémunération est exonérée de cotisations salariales, l'allongement de 100 à 119 jours de l'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels avec au-delà des 119 jours d'allègement, la possibilité pour l'employeur d'opter pour la réduction dégressive de charges sur l'ensemble de la période de travail,*

*- une aide à la transformation des contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée afin de stabiliser l'emploi. La cotisation de solidarité pesant sur les revenus des associés qui ne participent pas aux travaux de l'exploitation a été supprimée.*

*Sur le plan structurel, diverses mesures ont été prises pour favoriser l'adaptation de la filière aux nouvelles exigences du marché et pour permettre à la filière de retrouver une certaine compétitivité. Une enveloppe financière a été dégagée dès 2005 et renouvelée en 2006 pour faciliter les restructurations et faciliter l'exportation. Un assouplissement des pratiques œnologiques est autorisé pour les vins de pays ou de table afin qu'ils gagnent en compétitivité. Les aides à la plantation sont maintenues pour la campagne 2006-2007 pour les viticulteurs engagés dans un plan de restructuration.*

*Lors du Conseil national de la viticulture le 23 novembre dernier, j'ai invité les viticulteurs à porter leurs excédents de vin à la distillation. De même, lors d'une réunion que j'ai tenu le 29 novembre avec les élus du Languedoc-Roussillon, j'ai accepté les orientations du plan de restructuration de la viticulture languedocienne. Le plan s'inscrit dans le cadre du contrat de projet entre l'Etat et la Région et sera doté d'une enveloppe complémentaire de 18 millions d'euros.*

*Enfin, le Premier Ministre s'est rendu le 8 décembre dernier en Languedoc-Roussillon. A cette occasion, il a annoncé la reconduction du report des cotisations sociales pour les exploitations les plus fragilisées. Aujourd'hui, il concerne 60% du montant des cotisations, et le Premier Ministre a demandé d'étudier avec le Président de la Mutualité sociale agricole la possibilité d'un report à 100% pour les situations les plus difficiles.*

*Par ailleurs, la Mutualité sociale agricole réserve une enveloppe d'un montant équivalent à celui de cette année pour prendre en charge les cotisations sociales de 2007 dues au titre de l'année 2006, des exploitations les plus en difficulté.*

*De même, une remise intégrale de la taxe sur Je foncier non bâti due au titre de 2005 a été accordée dans de nombreux cas. Les dossiers sont à l'étude pour des mesures identiques pour la taxe due au titre de 2006.*

## **1° MARS 2007 REUNION DES ADHERENTS A GRUISSAN**

Accueillis par son directeur Thierry Sfoggia et par le coprésident de l'ANEV Roland Courteau, sénateur de l'Aude, la journée a commencé par une rencontre du bureau avec la presse régionale pour une présentation de l'ANEV, de ses objectifs et de son succès (+ de 600 adhérents) auquel l'Aude contribue grandement. En présence de Francis Fabre, trésorier de l'ANEV, de Jacques Bascou, député de l'Aude et Max Feschet, maire dans la Drôme, membres du Bureau, le coprésident a présenté les actions de 2006.

Ensuite les participants eurent droit à un mot d'accueil de Mme C.Olivier, adjointe de Gruissan puis le loisir d'assister à deux conférences passionnantes sur des sujets importants auxquels l'ANEV porte toute son attention.

C'est tout d'abord le professeur d'économie de l'Agro de Montpellier Etienne Montaigne qui a explicité les propositions que son groupe d'études

avait faites à la Commission européenne au sujet de la réforme de l'OCM vitivinicole en cours puis le Professeur Joseph Vercauteren de la faculté de Pharmacie de Montpellier a fait la synthèse de la connaissance actuelle de tous les constituants naturels qui se trouvent dans la vigne ( sarment, feuille, grappe, pépin, peau) et dans le vin et qui ont un effet bénéfique pour la santé de l'homme, pris bien entendu avec toute la modération que l'on connaît. Après une dégustation des vins régionaux et un repas pris dans les locaux de la Cité de la Vigne et du Vin , ce fut au tour de Jean-Louis Escudier, directeur de l'unité Inra Pech-Rouge de faire pour les élus le point sur les recherches en cours notamment sur la problématique de désalcoolisation des vins , soit par la recherche sur les variétés de cépages ( caladoc, marselan), soit par des procédés industriels. Il a aussi fait le tour des produits de diversification possible autour du vin ou du jus de raisin.

La journée s'est terminée par une visite de l'exposition scientifique qui, depuis trois ans, attire plus de 10.000 spectateurs par an, venus à la découverte ludique et éducative de la vigne et du vin.

Cette rencontre a démontré la capacité de l'ANEV à être en prise directe avec les attentes des élus du vin et de la filière, et de la prise en compte de tous les composantes des inquiétudes actuelles.

## **OCM - DOSSIER SUIVI TOUTE L'ANNEE**

<b>L'ANEV A STRASBOURG : Pour rester vigilants sur la réforme de l'OCM</b>
--

Le 14 mars dernier, une délégation de l'ANEV s'est rendue au Parlement européen à Strasbourg afin de faire part de la position des Elus de la Vigne sur la crise que traverse actuellement la viticulture française et sur la prochaine réforme de l'OCM Vin.Elle était composée de Philippe-Armand Martin, co-président, Michel Grégoire, vice-président, Serge Poignant, secrétaire général, Francis Fabre, trésorier, Max Feschet, maire de Bouchet, Emile Barthel, Maire de Scherwiller. Elle a ainsi rencontré Mariann Fischer-Boel, Commissaire européen à l'agriculture, Joseph Daul, ancien Président de la commission de l'agriculture et du développement rural et Astrid Lulling, Présidente de l'intergroupe viticulture.Face à Mme Fisher-Boel, rencontrée le matin, l'ANEV a fait part de plusieurs points litigieux concernant la réforme de l'OCM,

Loin des propos intransigeants qu'elle avait pu tenir auparavant, notamment concernant l'arrachage, la Commissaire, très sensible aux arguments du coprésident P.Martin s'est montrée beaucoup plus modérée et les principales revendications des Elus du Vin ont été entendues. La délégation est sortie de ce rendez-vous beaucoup plus confiante sur le virage amorcé dans cette réforme mais restera cependant vigilante tout le long des discussions

Joseph Daul avait également accepté de recevoir la délégation d'élus. Pendant près d'une heure, ensemble, ils ont abordé les questions de viticulture d'agriculture en général des points de vue français et européen.

A la fin de la journée, les membres de la délégation se sont dits satisfaits d'avoir pu porter les remarques et les propositions ainsi que les inquiétudes des viticulteurs français au cœur du Parlement européen et d'avoir été écoutés.

### **Réforme de l'OCM Vin : réunis à Paris, les vins de qualité européens réclament du concret plutôt que des effets d'annonce**

A l'occasion de son Congrès annuel, la CNAOC<sup>[1]</sup> a accueilli au Sénat, le 15 mai des représentants des vins de qualité européens pour débattre de la proposition de réforme de l'Organisation Commune de Marché du Vin. Les professionnels des appellations d'origine s'inquiètent unanimement des orientations de la Commission européenne qui privilégie les effets d'annonce aux mesures concrètes et efficaces dont le secteur a besoin.

### **OENOVIDEO 2007**

Le 14e festival OENOVIDEO, à l'invitation de l'association VINEA, de la Ville de Sierre( région du Valais en Suisse) , a été accueilli à Sierre, les 3, 4 et 5 mai 2007. Les 25 films nominés ont été départagés et le palmarès annoncé lors du festival . Le lauréat 2007 du Prix Adelphe/Anev est :«**Terra Vinea** ».Produit en 2006 par MIT Conseil - Réalisation Philippe Calamel . Le Trophée Adelphe/Anev qui est une sculpture originale en verre de Frédéric Morin de Saillans ( 26) a été remis par le sénateur de l'Ardèche Michel Teston , représentant le co-président de l'ANEV Roland Courteau et M. Jean Devisme directeur d'Adelphe à M.Henri Forgues, directeur des Caves Rocbère qui ont produit ce film pour le site Terra Vinéa

A cette occasion, les organisateurs du festival ont annoncé le lieu de l'édition 2008 : la Ville de Gruissan ( Adhérente ANEV : Maire - Didier Codorniou), en Languedoc, accueillera le 15<sup>e</sup> festival Oenovideo les 30, 31 mai et 1er juin 2008 en association avec la cité de la Vigneet l'INRA.Parrainage ANEV.

### **0.5g/l d'alcool. L'ANEV défend le maintien.**

Philippe-Armand Martin, député de la Marne, coprésident de l'ANEV s'était adressé le 25 Juin 2007 à Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports au sujet du taux de 0.5g/l d'alcool applicable aux conducteurs de véhicules. Celui-ci lui a répondu :

*Monsieur le Député-maire,*

*Dans une lettre du 25 juin 2007 vous avez appelé mon attention sur ta rumeur dont la presse s'est récemment fait l'écho relative à une éventuelle baisse à 0,2g/l du taux d'alcool toléré au volant.*

*Cette information est fausse. Aussi ai-je souhaité vous apporter un démenti catégorique et vous faire part de la position du Gouvernement sur ce sujet majeur.*

*Nous le savons tous, l'alcool au volant constitue la première cause de l'insécurité routière et le Gouvernement est déterminé à lutter contre ce fléau. Pédagogie et pragmatisme guident son action dans ce domaine. C'est pourquoi, il entend promouvoir les moyens d'autocontrôle et le contrôle du respect de la règle.*

*Aujourd'hui, l'appréciation individuelle de l'alcoolémie est difficile. Il convient donc de promouvoir l'autocontrôle par le déploiement d'éthylomètres électroniques dans les lieux festifs, la commercialisation de masse d'éthylotests chimiques et/ou électroniques et la recherche de partenariats avec les constructeurs automobiles et les compagnies d'assurance.*

*Malgré des contrôles de plus en plus nombreux effectués par les forces de l'ordre, ces dernières années, la probabilité d'être contrôlé reste très faible pour les usagers. Il est donc nécessaire de renforcer les moyens de contrôle (éthylomètres électroniques) et de multiplier les opérations de contrôle ciblées sur les sites, axes et heures à enjeux.*

*Tels sont les axes de travail du Gouvernement sur ce dossier ...*

#### **VIGNE – ECOLE DE CAIRANNE (84) : Un exemple**

Cairanne est une commune du Vaucluse adhérente de l'ANEV depuis le début. Elle a planté sa vigne école en 2004. Le temps de la vendange est venu. L'ANEV y était représentée par le maire de Cairanne et M. Olivier. Cette action est l'exemple type de ce que l'ANEV a préconisé pour ses adhérents (dont Cairanne fait partie depuis la fondation de l'ANEV en 1999), lors de son assemblée générale de 2006 par l'édition d'un CD relatant le mode d'emploi pour créer une vigne-école, les expériences, les différents sujets qui peuvent être enseignés autour de la vigne.

#### **PARTENARIATS**

**L'ANEV A ETE PARTENAIRE DU VIT'eff 2007** pour la 9ème édition du VIT'eff, Biennale Internationale des Techniques Champenoises et Effervescentes, qui a eu lieu du 17 au 20 octobre 2007, à Epernay.

**L'ANEV SERA PARTENAIRE DU 23<sup>ème</sup> SITEVI DU 27 AU 29 NOVEMBRE A MONTPELLIER**, salon leader comme salon consacré aux matériels équipements, techniques et services pour la vigne, le vin, les fruits et légumes.

**L'ANEV SERA PARTENAIRE DE VINISUD** du Février 2008. Le salon des Vins du Sud.

#### **EDITION –REALISATION**

Le site mis à jour en permanence. On est passé de 10.000 à 50.000 Visiteurs par an entre 2005 et 2007

4 Numéros de « Pour le Vignoble »

2 Newsletter

1 Annuaire des Adhérents – Présenté en novembre 2007

